

AVIS DE RECRUTEMENT

La ville de Veigné (Indre-et-Loire) recrute un Gardien-Brigadier de Police Municipale pour intégrer son service de Police Municipale. (poste à pourvoir au 1^{er} juillet 2026)

Sous l'autorité de Monsieur le Maire et le contrôle du Responsable de la Police Municipale, vous participez activement à la tranquillité et à la sécurité des citoyens.

Environnement et équipe :

Au sein d'une structure à taille humaine, vous intégrerez une équipe composée de :

- 1 policier municipal (responsable du service)
- 2 ASVP

Missions principales :

- ✓ Assurer une présence de proximité et de prévention auprès de la population
- ✓ Veiller au respect des arrêtés municipaux et à la sûreté publique
- ✓ Constater les infractions au Code de la Route, de l'Urbanisme et de l'Environnement
- ✓ Sécuriser les manifestations publiques, cérémonies et abords des écoles
- ✓ Rédiger les rapports, procès-verbaux et comptes-rendus via les outils numériques
- ✓ Police funéraire (vacations funéraires)

Profil et compétences

Statut : par voie de mutation (grade de gardien-brigadier)

Formation : FIA (Formation Initiale d'Application) impérativement validée

Armement : formations à jour pour les catégories B1 et D

Qualités : sens du service public, rigueur déontologique, esprit d'équipe et capacité d'écoute

Permis B

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Moyens et équipements du service

- ✓ Armement : pistolet semi-automatique Glock 17, bâton de protection télescopique (BPT), aérosol lacrymogène (-100ml)
- ✓ Numérique : logiciel métier Logipol, téléphone mobile de service
- ✓ Mobilité : 2 véhicules de service sérigraphiés

Conditions de travail et rémunération

Temps de travail : temps complet, temps de travail annualisé

Rémunération : statutaire

Régime indemnitaire :

- IFSE fixe
- IFSE variable

Avantages sociaux

- ✓ Tickets restaurant
- ✓ Participation à la mutuelle santé (labellisation)
- ✓ Prestations sociales vis le COS et le CNAS

Modalités de candidature

Envoyer CV + Lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative à :

Monsieur le Maire de Veigné
CS 30031
2 Place du Maréchal Leclerc
37250 VEIGNE
Ou lemaire@veigne.fr